**MODELE DE LETTRE AU NOTAIRE**

Maître X

Notaire

DIVORCE A – B

Dépôt au rang des Minutes du Notaire

article 229-1 du Code Civil

**LRAR par précaution**

Mon Cher Maître,

Je vous prie de trouver sous ce pli la convention de divorce par consentement mutuel sous signature privée régularisée par les époux A – B et contresigné par leurs avocats respectifs, conformément aux dispositions des articles 229 et suivants du code civil.

Comme vous pourrez le constater, cette convention comporte l’ensemble des mentions prescrites à l’article 229-3 du code civil, à savoir :

*1° Les nom, prénoms, profession, résidence, nationalité, date et lieu de naissance de chacun des époux, la date et le lieu de mariage, ainsi que les mêmes indications, le cas échéant, pour chacun de leur enfants ;*

*2° Le nom, l’adresse professionnelle et la structure d’exercice professionnel des avocats chargés d’assister les époux ainsi que le barreau auquel ils sont inscrits ;*

*3° La mention de l’accord des époux sur la rupture du mariage et sur ses effets dans les termes énoncés par la convention ;*

*4° Les modalités du règlement complet des effets du divorce conformément au chapitre III du présent titre, notamment s’il y a lieu au versement d’une prestation compensatoire ;*

*5° L’état liquidatif du régime matrimonial, le cas échéant en la forme authentique devant notaire lorsque la liquidation porte des biens soumis à publicité foncière, ou la déclaration qu’il n’y a pas lieu à liquidation ;*

*6° La mention que le mineur a été informé par ses parents de son droit à être entendu par le juge dans les conditions prévues à l’article 388-1 et qu’il ne souhaite pas faire usage de cette faculté.*

Je vous joins également le justificatif de l’envoi par lettre recommandée avec accusé de réception du projet de convention à chacun des époux, conformément aux dispositions de l’article 229-4 du même code, attestant que chacune des parties a bénéficié d’un délai de réflexion d’au moins 15 jours avant la régularisation de la convention.

En cas de présence d’enfants mineurs : Vous trouverez en annexe à la convention le formulaire d’information à destination des mineurs en capacité de discernement complété par ces derniers.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m’adresser l’attestation de dépôt au rang de vos minutes dans le délai de 15 jours suivant la réception des présentes, en application des dispositions de l’article 1146 alinéa 3 du code de procédure civile.

En application des dispositions de l’article 1147 du code de procédure civile, j’effectuerai les formalités de transcription auprès des services de l’Etat Civil à réception de l’attestation que vous voudrez bien me transmettre.

*(Eventuellement en cas de convention de partage mobilier)*

Conformément à nos accords, je vous adresse également un second original de la convention de divorce afin de vous permettre de la transmettre, accompagnée de votre attestation de dépôt, aux services des impôts en vue de son enregistrement (art. 1145 alinéa 4 du Code de Procédure Civile).

Ou

Je vous confirme également que j’effectuerai personnellement les formalités d’enregistrement auprès des services fiscaux en application des dispositions de l’article 1145 al. 4 du Code de Procédure Civile, dès réception de votre attestation de dépôt.

Dans l’attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Mon Cher Maître, à l’assurance de mes sentiments dévoués.

Maître X

Avocat